

Des projets qui font bouger l'hôpital

Agissons durablement en santé



Sommaire

Edito	p 3
Une démarche co-construite	p 4
L'Agenda 21.....	p 4
Des projets fédérateurs	p 6
Le bilan carbone réalisé	p 6
L'hôpital se chauffe au bois.....	p 7
L'hôpital construit positif.....	p 7
L'hôpital investit dans des transports propres	p 7
Des équipements moins énergivores, plus ergonomiques	p 7
Le restaurant du personnel développe une nouvelle filière ...	p 8
Un programme de compensation carbone	p 8
Circuler mieux et stationner citoyen	p 8
L'audit énergétique et la consommation de l'eau.....	p 12
Vers une meilleure maîtrise des déchets.....	p 14
Et demain ?	p 15
Evaluer l'Agenda 21	p 15
Elaborer l'Agenda 22	p 15
Une démarche récompensée	p 16



Editorial

Par Bruno Faulconnier, directeur

Il y a cinq ans, le Centre hospitalier de Niort s'engageait dans une démarche innovante de développement durable, conscient de la nécessité de concilier protection de l'environnement, développement économique et responsabilité sociale dans le champ de la santé. Ce travail devait trouver sa place dans la politique générale de l'hôpital en s'articulant avec le projet d'établissement en cours et en s'inscrivant dans le suivant, celui de 2013-2017.

Aujourd'hui, le Centre hospitalier a bien avancé dans ce domaine. Agenda 21, bilan carbone, plan de déplacement, audit énergétique, Agenda 22 prochainement..., de nombreux projets ont été menés grâce à l'implication de l'ensemble des professionnels de l'établissement. Ils ne pouvaient aboutir sans le concours de tous.

De façon plus large, certaines actions sont réalisées avec d'autres acteurs du territoire afin de mieux inscrire l'engagement du Centre hospitalier dans une démarche globale de développement au service de la santé et de la qualité de vie.

2015 - Centre Hospitalier de Niort
40, avenue Charles-de-Gaulle, BP 70600, 79021 Niort Cedex
Téléphone : 05 49 78 23 26

Directeur de la publication : Bruno Faulconnier - Rédactrice en chef :
Valérie Chauveau - Rédacteur : Bernard Jourdain.

Création/réalisation : Vert Framboise - Impression : Graphitilt, 79000 Niort
Dépôt légal à parution - reproduction interdite
Ref : D86

Ce magazine remplace le *Notes de Blouses* distribué habituellement en juin.



Votre santé, notre objectif



Une démarche co-construite

Le Centre hospitalier de Niort a été le premier établissement public de santé à lancer, dès 2010, une démarche de développement durable en Poitou-Charentes.

Ce travail devait être co-construit avec l'ensemble des professionnels via des étapes largement participatives pour mieux favoriser l'appropriation et le partage des enjeux, des objectifs et des actions à mettre en place. Très vite, les salariés ont été invités à participer à des groupes de travail pour élaborer l'Agenda 21. Une centaine d'entre eux ont répondu présent.

→ Plusieurs comités ont vu le jour

Comité de pilotage

Composé de 23 personnes - représentants des usagers, de la direction générale, de la commission médicale d'établissement, de l'encadrement, des organisations syndicales et d'agents hospitaliers volontaires -, ce comité conduit la réflexion sur le développement durable et suit les plans d'actions qui en découlent.

Comité partenarial

Composé de quelques agents issus des groupes de travail, il a fait le lien en particulier entre le comité de pilotage et les groupes de travail lors de l'élaboration de l'Agenda 21. Ce comité se réunissait une fois par trimestre pour suivre la mise en œuvre du projet.

Comité technique

Il comprend le directeur de l'hôpital, l'ingénieur en chef des services techniques et le chargé de mission développement durable. Il a travaillé plus particulièrement à la réalisation du bilan carbone. Résultats des groupes de travail : 998 idées recueillies, 335 idées à fort enjeux autour de 8 grands thèmes.

En 2012, le plan d'actions était validé par le Comité de pilotage. Il se déroule sur trois ans :

23 projets qui regroupent 106 actions pour un hôpital plus responsable

- 1. Solidarité générations et territoires : faire du territoire de santé une réalité concrète.**
 - Développer les relations avec les autres acteurs de santé (les établissements extérieurs, la médecine libérale, les collectivités et les réseaux existants...)
- 2. Soins et santé : améliorer la prise en charge des patients**
 - Contribuer à l'amélioration de la prise en charge médicale et soignante des patients
 - Contribuer à l'amélioration de la réponse aux besoins de santé de la population
 - Améliorer l'information des patients et des familles
 - Contribuer à l'amélioration de la prise en charge globale des patients (personnalisation, amélioration des organisations)

3. Le bien-être au Centre hospitalier pour les patients et les salariés

- Veiller au bien-être des patients
- Intégration du handicap dans la prise en charge du patient
- Veiller au bien-être du personnel

4. Association des professionnels à la vie des services et de l'établissement

- Contribuer à l'amélioration des compétences
- Développer un management encore plus participatif

5. Développer une responsabilité économique durable

- Intégrer des critères de développement durable dans les marchés
- Acheter autrement

6. Eco responsabilité de la gestion : diminuer l'empreinte écologique

- Maîtriser les ressources énergétiques
- Réduire la consommation de papier
- Lancer une communication sur l'eau
- Faire encore mieux avec les déchets
- Mieux prendre en compte les espaces verts au cœur de l'hôpital

7. Mobilité/Transports : les nouveaux défis de la mobilité

- Porter une meilleure attention à la question du stationnement
- Améliorer l'accès des visiteurs et des patients
- Mieux prendre en compte l'accès du personnel à l'établissement
- Mieux organiser le déplacement des professionnels dans le cadre de leur activité
- Améliorer l'organisation des transports internes

8. Aménagements publics

- Concevoir et développer un bâti plus responsable



Des projets fédérateurs



→ Le Bilan carbone réalisé

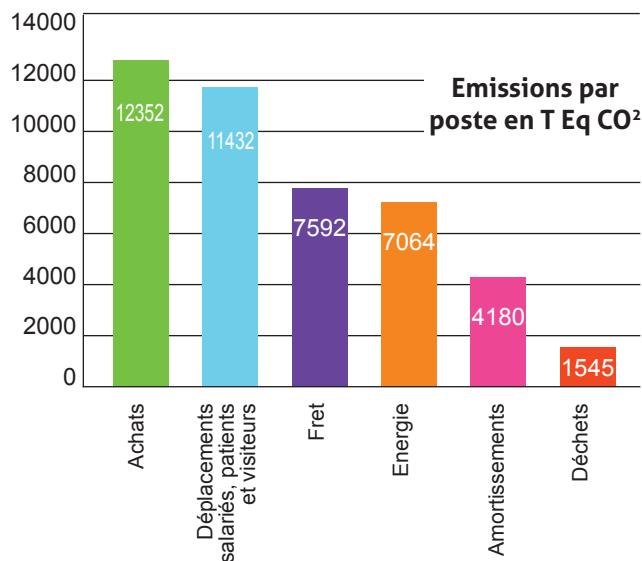
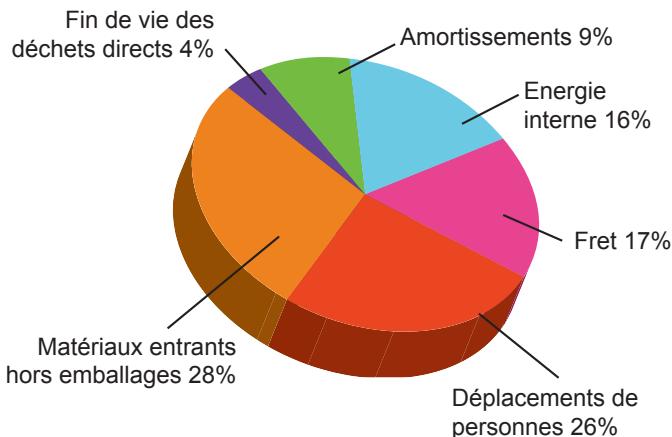
Le Centre hospitalier de Niort a réalisé très rapidement son bilan carbone avec l'objectif de diminuer les impacts de ses activités sur l'environnement. Le bilan carbone permet d'évaluer les gaz à effet de serre émis. Grâce à cette étude, le Centre hospitalier connaît les tonnages équivalent CO₂ (ou équivalent carbone) émis directement ou indirectement par ses activités. Energie, déchets, fret entrant et achats, fret interne, UCPA, blanchisserie, transports salariés/patients, immobilisations et stérilisation, tout a été passé au crible, pour in fine bénéficier d'un diagnostic des émissions de gaz à effet de serre produites par l'établissement en 2009. Ont été comptabilisées les émissions propres au Centre

hospitalier (celles dues à son activité propre, à ses consommations d'énergie) et les émissions externes (celles provoquées par les déplacements des personnels, des patients et des visiteurs ou par la fabrication du matériel acheté par l'établissement).

Le chiffre global correspond à l'équivalent de la production pour un an d'une commune de 4 400 habitants. Le Centre hospitalier s'est fixé comme objectif de réduire de 15 % les émissions de gaz à effet de serre, soit une diminution de 3 530 t équivalent CO₂ en 2015 pour un investissement compris entre 120 et 190 000 euros.

L'hôpital produit 44 165 tonnes équivalent CO₂ par an qui se traduisent par :

Contribution de chaque poste au total



→ L'hôpital se chauffe au bois



Plus écologique, moins coûteuse que d'autres énergies primaires, le bois est aujourd'hui la principale source de chauffage de l'établissement. Ce dernier dispose, depuis moins d'un an, d'une chaufferie flambant neuve, qui grâce au bois, couvre 80 % des besoins de l'hôpital.

→ L'hôpital construit positif à Parthenay



D'ici à la fin de l'année, ouvrira à Parthenay, le nouveau centre médico-psychologique. Ce bâtiment de 1 315 m² habitable sera passif voire positif avec sa centrale photovoltaïque de 260 m² produisant 29 000 kWh par an, sa chaufferie bois et ses matériaux sains.

→ L'hôpital investit dans des transports propres



De façon volontariste, l'hôpital a réorienté sa flotte de véhicules vers des véhicules moins polluants / plus sobres en énergie : sans plomb, hybride, électrique (utilitaires et vélo). A terme, le parc sera moins orienté diesel.

Aujourd'hui, deux véhicules électriques sont à disposition du service sécurité incendie et Courrier pour les usages internes et deux vélos à assistance électrique pour les services.

L'établissement est désormais au-delà des objectifs de renouvellement des véhicules fixés par la loi sur l'air. En 2012 : 66 % des véhicules achetés étaient des véhicules propres, 50 % en 2013 et 55 % en 2014.

→ Des équipements moins énergivores, plus ergonomiques

L'établissement a acquis des équipements :

- Moins énergivores : photocopieurs ou récupérant l'énergie produite tel que l'échangeur thermique en blanchisserie.
- Utilisant moins de produits chimiques : auto laveuse à électrolyse, produits d'entretien éco labellisés.
- Plus ergonomiques pour les personnels : avec une gamme complète d'équipements de manutention et soins au patient.

→ Le restaurant du personnel développe une nouvelle filière



Le restaurant du personnel a développé une filière de tri des déchets fermentescibles dès 2012.

Grâce au procédé de méthanisation, les bio-déchets sont valorisés en électricité verte et en chaleur ; le digestat obtenu fertilise les terrains agricoles par voie d'épandage.

Le restaurant du personnel a introduit également des produits BIO.

→ Programme de compensation carbone



Le Centre hospitalier a mis en place un premier programme de compensation des émissions de carbone induite par son activité. Désormais, dans le cadre de marchés passés avec ses prestataires de service, ces derniers peuvent fournir à l'hôpital des arbres qui permettront de stocker du carbone, en compensation des émissions liées par exemple au transport ou à la production de déchets.

Cette première opération, engagée en 2014, s'est concrétisée par la mise à disposition de 40 ginkgos biloba. Cet arbre a été choisi symboliquement pour sa résistance et parce qu'il possède des vertus thérapeutiques.

L'établissement n'étant pas en mesure de planter l'ensemble de ces arbres sur le domaine hospitalier, il s'est tourné tout naturellement le Marais poitevin. Les arbres ont été plantés sur les communes de Coulon, Sansais, Le Vanneau, Saint-Hilaire-la-Palud, Saint-Georges-de-Rex, Amuré et Magné.

→ Circuler mieux, stationner citoyen



Conscient des difficultés de stationnement que peuvent rencontrer les professionnels et les usagers, le Centre hospitalier a lancé en mars 2013 son Plan de déplacements d'entreprise (PDE). Objectif ? Identifier et planifier un ensemble de mesures cohérentes destinées à optimiser l'accessibilité des sites tout en favorisant l'utilisation des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle.

Ce PDE concerne tous les sites de l'hôpital (hôpital général, Goise, Ehpad, blanchisserie, Unité centrale de production alimentaire), tous les salariés, visiteurs, patients, étudiants, fournisseurs, entreprises, transports internes. Il porte sur les déplacements domicile/travail, professionnels, sur les déplacements des patients, des consultants, des fournisseurs, l'accessibilité des sites, le contexte de l'environnement, les voiries, la circulation, les projets à venir, le stationnement interne et externe.

En juin 2013, une enquête sur la mobilité a été menée auprès des salariés via un questionnaire. Une enquête stationnement et une enquête visiteurs ont été réalisées simultanément. L'Établissement a été accompagné par le cabinet MTI Conseil, spécialisé dans ces démarches, et a bénéficié d'une aide technique et financière de l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie).

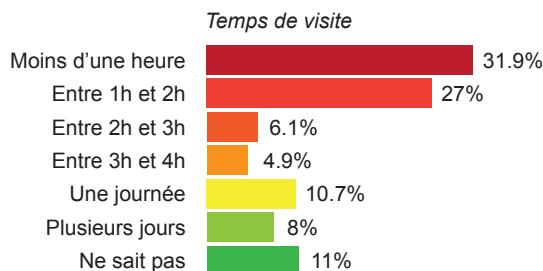
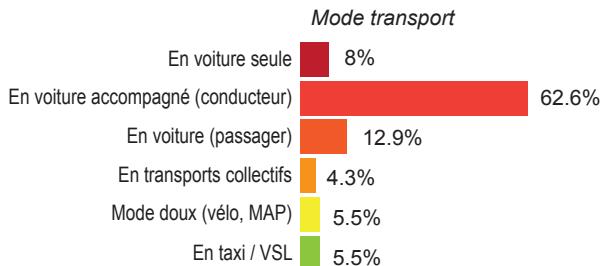
Résultats :

L'étude a mis en évidence que l'hôpital, avec sept entrées pour véhicules motorisés, piétons ou vélos et trois entrées exclusivement piétonnes, est un espace très ouvert où règne une grande liberté de

circulation. Il est desservi par quatre arrêts de transports urbains : arrêt hôpital (lignes A, B, C F, O), arrêt Jean-Jaurès ou Bersat (lignes J, U), arrêt Saint-Jean et Roulage avec une fréquence de 20 mn toute la journée pour les lignes A et B et de 30 mn pour la ligne C. Alors que l'offre globale de stationnement à l'hôpital s'élève à 1823 places, il reste, quelques places libres (ambulances, handicapés ou réservées) entre 10 h et 12 h et entre 14 h et 16 h. Le cabinet MTI Conseil a noté "des durées de stationnement relativement longues sur l'ensemble des secteurs qui témoignent d'une présence des salariés sur tout le site hospitalier, des taux d'interdit importants sur certains secteurs comme l'ancien hôpital, une offre

et une demande licite relativement équilibrées, ce qui laisse à penser que le problème majeur relève plus de la gestion et de la qualification des différents espaces de l'hôpital".

L'enquête mobilité auprès des visiteurs

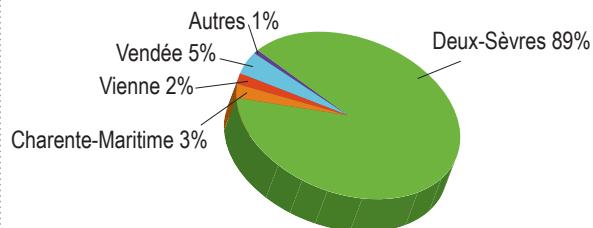


L'enquête mobilité auprès des agents

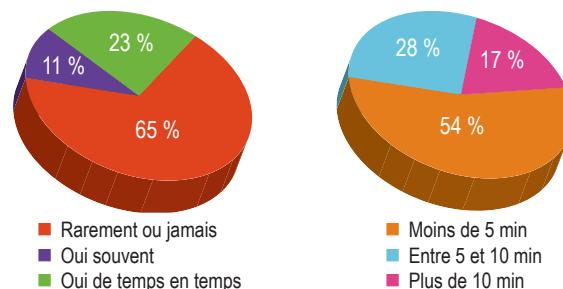
Répartition modale sur les trajets domicile-travail

	CH Niort	CHU St Etienne	CHU Nîmes	CH Béziers
Voiture seul(e)	77	77	91	86
Covoiturage	5	4	1	4
Marche	7	2	2	4
Véhicule 2 roues motorisé	4	4	1	1
Taxi	0.3	2	1	1

Département de résidence des agents du CH Niort - 3257

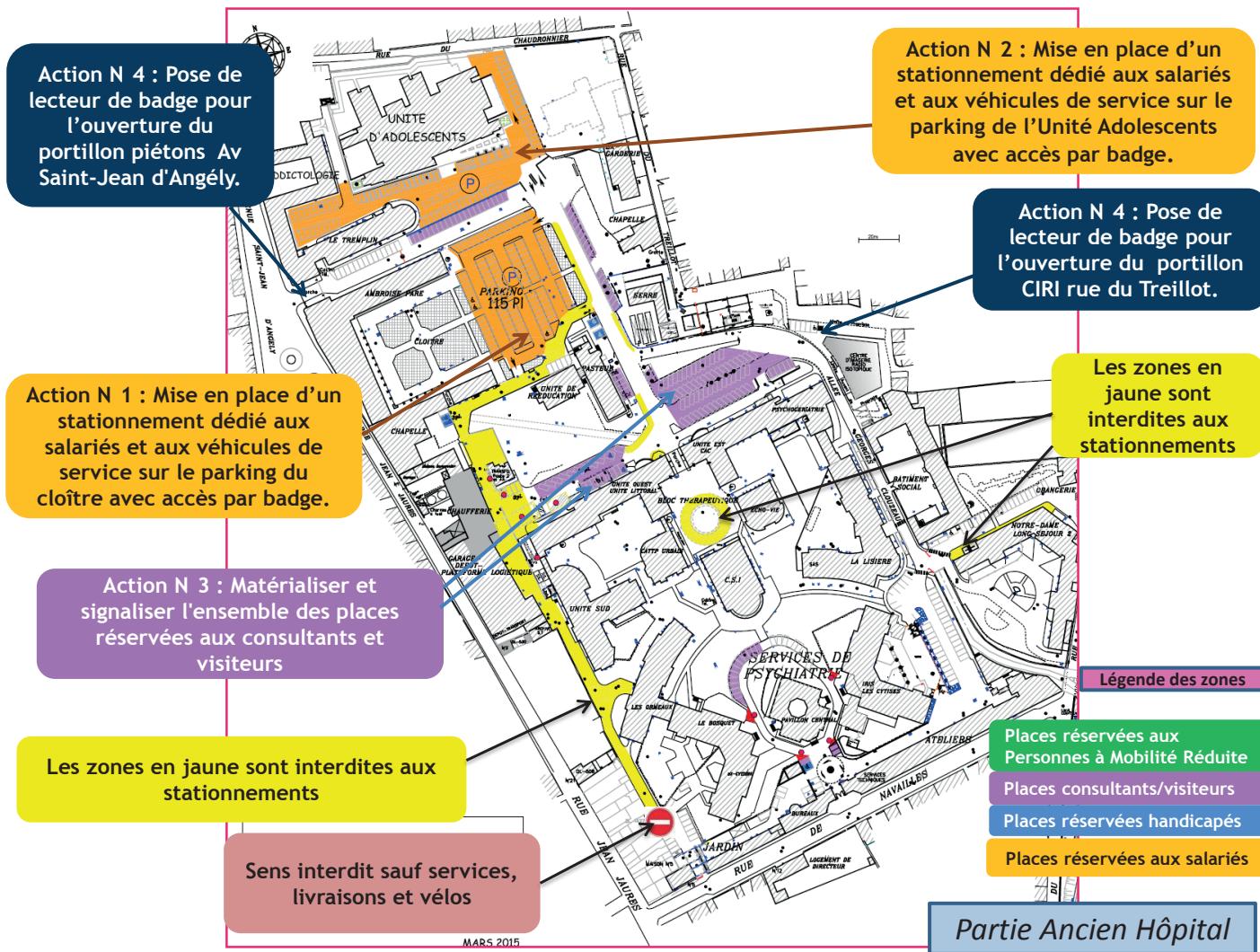


Temps et difficultés de stationnement



Un plan d'actions établi

(il sera disponible prochainement sur le site intranet développement durable et consultable par tous).



Le saviez-vous ?

2 700 véhicules à l'entrée Charles-de-Gaulle, 600 véhicules rue de Navailles et 400 rue du clos de l'hospice rentrent chaque jour dans l'hôpital. Sur une semaine ce sont 26 000 véhicules qui entrent dans l'hôpital.

Atelier de réparation de vélos

Il existe dans l'hôpital un atelier de réparation des vélos moyennant 10 euros de prise en charge ! Celui-ci est au Tremplin et vous attend.

Nouveau site de covoiturage

REGION Poitou Charentes
le territoire participatif

Service de covoiturage Poitou-Charentes

Accueil > Tout Deux-Sèvres > Pôle Santé Nort

Bonjour et bienvenue dans l'espace Pôle Santé de Nort !
Cet espace a été créé pour faciliter le covoiturage entre salariés de l'hôpital de Nort et des entreprises autour. Vous pouvez y créer votre compte personnel ou vous connecter à un compte existant.

De proposer vos offres, soit pour du covoiturage domicile-travail ou des trajets uniques.
D'activer votre recherche à l'ensemble des annonces du site et des trajets sur Nort, en cas d'absence d'annonce satisfaisant votre besoin.
D'accéder à des offres déposées par des particuliers.
Pour faire venir l'annonce, il faut passer par le lien "votre annonce".
Covoiturer, c'est aussi partager des moments de convivialité, de faire un geste pour l'environnement et c'est aussi synonyme d'économies financières. En vous soulevant une bonne utilisation.
Nous vous souhaitons de bonnes soirées.

Le Centre Hospitalier de Nort

Rechercher

Accès salarié

CHARENTAIS
le service de l'ingénieur
(Pôle) 2

CHARENTAIS MAITRISE
le Parc des Fontaines -
Nantes

DELAISSEMENT
le Parc des Fontaines -
Nantes

le Poste

le Parc Technologique

le Parc d'activités de Charente
le Parc d'activités de Montreuil

Rechercher

Site de départ : Nort - pôle santé

Site d'arrivée : Nort - pôle santé

Date : Recherche

Entrer la recherche à : Tous les trajets

* Recherche avancée (conducteur ou passager, distance...)

Covoiturages - Nort - pôle santé : 625 résultats

Conducteur Annelise

Nort - pôle santé

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sab	Dim
09h00	09h00	09h00	09h00	09h00	-	-

Je propose 4 places de disponible dans ma voiture tous les jours au départ de l'école.

Véhicule : Normal

4 places

1 € par personne

Prépayé

Covoiturage sur l'unité - Nort

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sab	Dim
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----

Prépayé

Dans le but de développer le covoiturage, le Centre hospitalier a rejoint la plateforme régionale de covoiturage afin d'élargir les possibilités aux agents de trouver un partenaire pour diminuer les frais de transports. Vous pouvez vous inscrire sur le site dans le pôle santé : covoiturage.poitou-charentes.fr/

Que faire en cas d'absence du conducteur ?

Pas de problème, le service garantit retour du site, s'engage à vous envoyer gratuitement un taxi pour vous ramener à votre domicile si aucune autre solution n'est trouvée.

Comment venir à l'hôpital ?

<http://mobilite79.fr/reseaux/TAN>
<http://commentjv.poitou-charentes.fr/>
<http://mobilite79.fr/>
<http://covoiturage.poitou-charentes.fr/>
Poitou-Charentes/centre-ville-de-Niort

→ Audit énergétique et consommations d'eau

La maîtrise effective des consommations d'énergie représente un des leviers majeurs pour réduire ces émissions de gaz à effet de serre.

Par ce biais-là, le Centre hospitalier, dont le patrimoine immobilier s'étend sur 150000 m², peut participer à un effort collectif et citoyen.

L'établissement a réalisé l'étude des performances énergétiques de chaque bâtiment – 36 au total - et dispose désormais d'un rapport complet qui indique pour chaque lieu l'ensemble des consommations par usage et par pratiques : éclairage, bureautique, ventilation, climatisation...

Un plan d'actions pour chaque bâtiment vise à diminuer les consommations énergétiques et ainsi à réduire la facture globale de l'hôpital. Celle-ci augmente chaque année en raison des hausses de prix et ce malgré des consommations stables.

Que peut-on améliorer ?

L'audit énergétique et technique formule des préconisations comportementales, techniques, fonctionnelles ou organisationnelles dans les domaines suivants :

- **Bâti** : amélioration des performances globales de l'enveloppe avec isolation des façades ou des planchers, reprise des menuiseries extérieures ...
- **Chauffage** : rénovation de chaufferie, remplacement des émetteurs, reprise de la régulation, expertise éventuelle...

- **Ventilation** : mise en place d'une VMC si inexistante, simple ou double flux selon les cas...
- **Eau** : mise en place de robinets mitigeurs, de simples dispositifs type mousseurs, chasses d'eau double capacité...
- **Équipements électriques** : sources d'éclairage économes...
- **Gestion des énergies** : paramétrage de la régulation du chauffage en adéquation avec les besoins, gestion de l'éclairage selon les usages, temporisation du fonctionnement de certains équipements...

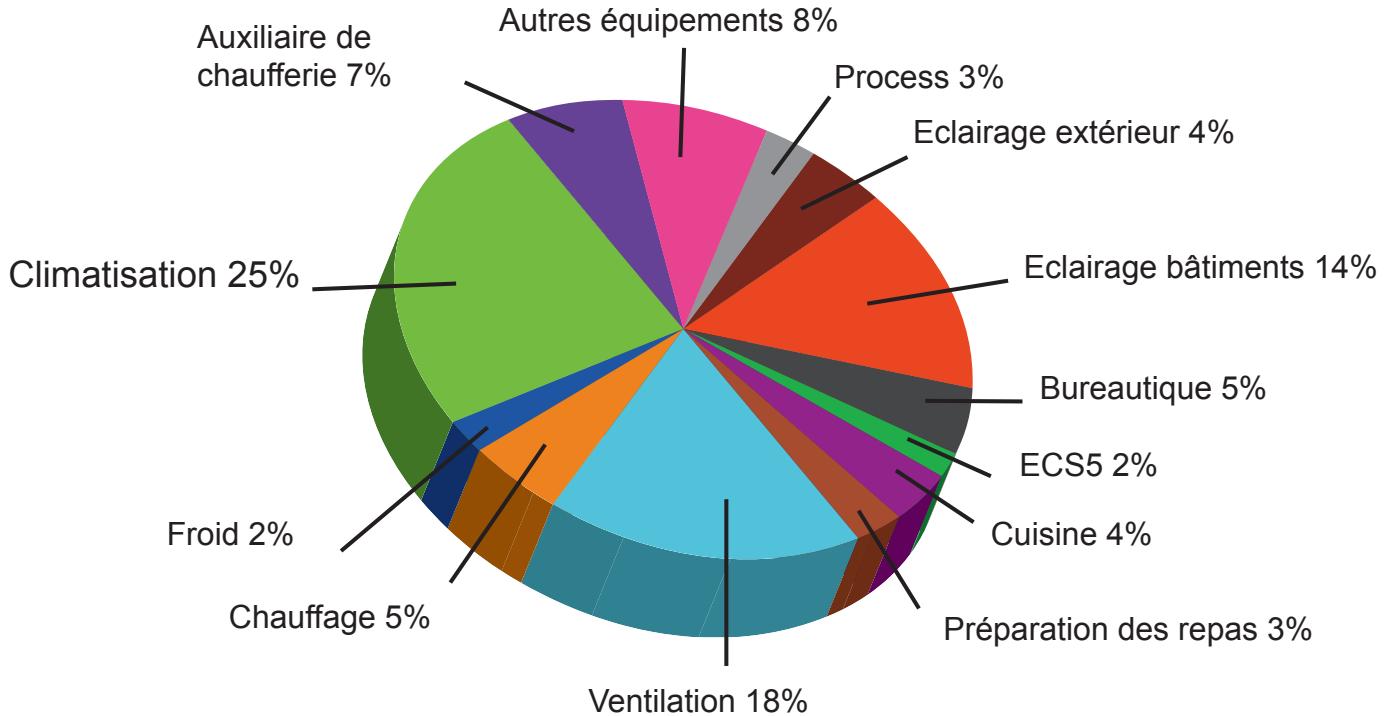


Tableau des dépenses énergétiques pour 2013

Énergie	2013	
	Consommations	Prix T.T.C
Electricité (kwh)	17 465 009	1 368 704 €
Fioul EJP (litres)	307 193	266 801 €
Gaz (kwh)	7 959 536	453 192 €
Réseau de Chauffage (kwh)	22 339 325	1 693 130 €

Consommations de gaz

Gaz	2011	2012	2013	Différence 2011/2013
Prix T.T.C	356 466 €	415 703 €	453 192 €	+ 27,13%
Consommation kWh	7 418 283	7 606 450	7 959 536	+ 7,30%

Consommations d'électricité

Electricité	2011	2012	2013	Différence en %
Prix	1 206 440 €	1 256 528 €	1 368 704 €	+ 13,45%
Total kWh	17 816 779	17 841 248	17 465 099	- 1,97%

Consommations eau froide

	2011	2012	2013	Différence entre 2011/2013
Prix TTC	519 893 €	584 585 €	563 090 €	+ 8,31%
Conso m ³	150 233	162 894	152 409	+ 1,40%

→ Vers une meilleure maîtrise des déchets

- Mise en place de filières de traitements spécifiques avec récupération de papier/carton par exemple.
- Limitation des emballages.
- Sensibilisation des personnels au tri des déchets, ordures ménagères et déchets DASRI notamment par des audits dans chaque service.

Produits	Tonnage
DASRI déchets de soins	229
OM	741
Cartons papiers	110
DIB	54
Compost/Déchets verts	34
Archives confidentielles	32
Boues blanchisserie	22
Verre	18
Déchets chimiques et toxiques (laboratoire et pharmacie)	8
Déchets fermentescibles	4
D3E	3
Divers	71
Total	1326

Le saviez-vous ?

Le coût de collecte et des déchets de :

- Sac jaune DASRI : 660 euros TTC/tonne
- Sac ordures ménagères : 115 euros TTC/tonne, soit 5 à 6 fois moins pour les ordures ménagères



Et demain ?



→ Evaluer l'Agenda 21

En 2016, viendra le temps de l'évaluation de l'Agenda 21, afin de rendre compte à l'ensemble du personnel des avancées du plan d'actions et de leurs réalisations. Cette évaluation permettra de mesurer l'ampleur des changements obtenus, de voir les succès mais aussi les actions qui n'ont pas pu être réalisées et de dire pourquoi elles n'ont pas pu être développées. Une fois cette évaluation réalisée, les résultats seront présentés au comité de pilotage puis diffusés à l'ensemble du personnel de l'établissement.

Ce guide reprendrait, entre autres, les points suivants :

- Stationnement interdit hors cases
- Stationnement interdit sur les bandes jaunes
- Mise en fourrière pour les stationnements illicites
- Présentation des destinations des places de stationnement colorées (bleu, verte, rose)
- Usage des parkings réservés aux agents
- Stationnement des véhicules de services dans les parkings réservés
- Usage du badge "hôpital" pour accéder aux parkings réservés
- Installation de zones de stationnement sécurisé pour vélo, à proximité du centre de formations paramédicales et sur le du Cloître/Tremplin. Soit sous la forme de ce qui existe déjà pour les vélos au niveau du parking Bonnin et au niveau du parking salariés soit sous une forme différente.

→ Préparer l'Agenda 22

Nouvel objectif fixé par le Centre hospitalier pour les années à venir : favoriser l'accès de l'hôpital aux personnes en situation de handicap et améliorer leur prise en charge, en élaborant un Agenda 22, à l'instar de ce qui a été fait par la Région Poitou-Charentes. L'établissement ne part pas de rien : l'Agenda 21 comprend plusieurs actions sur l'intégration du handicap dans la prise en charge du patient.

En élaborant le projet d'établissement 2013-2017, les professionnels se sont également emparés de la question mettant en avant diverses actions. Par ailleurs, l'hôpital dispose du diagnostic réalisé par l'Apave ⁽¹⁾ sur l'accessibilité et la mise en conformité des différents sites de l'hôpital. Enfin, deux groupes de travail existent : l'un "Handisanté", en concertation avec des partenaires extérieurs (ADAPEI 79, association Trisomie 21), dont l'objectif est de faciliter l'accès aux soins des enfants, adolescents et adultes avec handicap psychique, l'autre "handicap" mis en place dans le cadre de la politique qualité.

Aujourd'hui, l'objectif de l'Etablissement est de regrouper l'ensemble de ces actions en un seul et même document, en repartant de l'existant pour construire un module complémentaire à l'Agenda 21 qui deviendra l'Agenda 22.

(1) Apave : organisme de contrôle, spécialiste de la maîtrise des risques

L'hôpital récompensé

Deux prix ont récompensé les démarches entreprises par le Centre Hospitalier



Votre santé, notre objectif

CH Niort
40 av Charles de Gaulle
BP 70600
79021 NIORT CEDEX